



Emma Moore/la trompette

L'échec et la victoire ultime du droit international

Les cours internationales de justice s'avèrent être inefficaces et corrompues. Mais le besoin de justice mondiale sera néanmoins comblé !

- Richard Palmer
- [09/09/2024](#)

Le long bras du droit international s'en prend à Israël. La Cour internationale de justice (CIJ) enquête sur l'État juif pour des crimes de guerre, y compris le génocide. En mai, un procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a demandé un mandat d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, l'accusant de « causer l'extermination, de provoquer la famine comme méthode de guerre, y compris le refus de fournir des secours humanitaires, de cibler délibérément des civils en conflit » et plus encore.

Ce sont des accusations ridicules et manifestement fausses. Mais elles nuisent réellement à bien plus qu'Israël.

PT_FR

Ces tribunaux ont été créés dans un but noble : instaurer la paix par le biais de l'État de droit au niveau international. En détournant la loi pour attaquer Israël, ils rendent le monde plus dangereux.

Il existe cependant un réel besoin de justice internationale. L'échec de ces tribunaux souligne à quel point il y a un besoin désespéré.

Un génocide ?

Israël ne commet manifestement pas de génocide et ne prend pas délibérément pour cible des civils. Les chiffres des Nations unies le prouvent.

En mai également, l'ONU a discrètement *réduit de moitié* son estimation du nombre de femmes et d'enfants tués à Gaza. Elle avait déclaré que 14 500 enfants avaient été tués, mais a ramené ce chiffre à 7 797. Elle avait affirmé que 9 500 femmes avaient été tuées ; elle parle désormais de 4 959.

Ces chiffres révisés signifient qu'Israël aurait tué un civil pour chaque combattant. Il s'agit d'un taux de pertes civiles incroyablement bas, sans précédent dans l'histoire de la guerre urbaine. Et ce, face à un ennemi qui prend pour cible des civils, détient actuellement des centaines d'otages civils (s'ils sont encore en vie), s'habille en civil, se cache parmi les civils et

tente de faire tuer ses propres civils pour donner à Israël une image diabolique dans la guerre de propagande.

Le procureur de la CPI a accusé Israël « d'imposer un siège total ». On peut discuter de la question de savoir si Israël en fait « assez » pour faire passer l'aide, mais accuser Israël d'imposer un « siège total » est un mensonge total. Au moment de cette accusation, Israël avait autorisé l'entrée de plus de 20 000 camions et de 400 000 tonnes de nourriture. On estime que le Hamas a gagné un demi-milliard de dollars en volant les fournitures et en les vendant sur le marché noir.

Un organisme international de premier plan est donc partial à l'égard d'Israël. Ce n'est pas exactement rare ou nouveau. Pourquoi cela est-il important ?

Pourquoi les tribunaux internationaux ?

La CPI et la CIJ ont toutes deux été fondées pour promouvoir la cause de la paix en faisant respecter le droit international. La CPI poursuit les individus qui commettent des crimes graves à l'encontre de la communauté internationale. La CIJ fait respecter le droit international entre les nations.

Herbert W. Armstrong — fondateur de la *Pure vérité*, le prédécesseur de la *Trompette* — était un grand partisan de la CIJ, à tel point qu'en 1973, de nombreux membres de la cour ont organisé un banquet en son honneur. Il l'a qualifié de « la machinerie ultime de l'homme pour produire la paix mondiale ». Pourquoi ? Au sein des nations, les lois préservent la paix et la stabilité. La police fait respecter les lois, les procureurs les défendent et les tribunaux les appliquent et punissent ceux qui les enfreignent. C'est pourquoi les citoyens peuvent sortir en public sans avoir à se défendre constamment contre les crimes. Pourrions-nous appliquer le même mécanisme au niveau international pour mettre enfin un terme aux injustices et aux guerres internationales ?

Un système de justice internationale n'est pas seulement un moyen *possible* d'instaurer la paix dans le monde, c'est le seul moyen. Comme l'a dit l'ancien Premier ministre britannique Clement Attlee, « Une certaine règle de droit international dans le monde est nécessaire si nous ne voulons pas périr. »

« Il ne peut y avoir de paix véritable tant qu'il n'y a pas de justice pour tous », a écrit M. Armstrong alors qu'il assistait au premier sommet des Nations unies en 1945. Pourquoi ? Comme il l'a si souvent enseigné, il existe des *lois* qui engendrent la paix. S'il y a une injustice, quelqu'un enfreint cette loi. Jusqu'à ce que cela soit rectifié, il ne peut y avoir de paix.

À l'occasion de la visite du juge Nagendra Singh de la CIJ sur le campus de *Ambassador College* de M. Armstrong en Californie, M. Armstrong a écrit : « Lui et moi sommes d'accord, en principe, sur ce qu'il faudra pour instaurer la paix dans le monde. Dans ses conférences, il a dit que deux ingrédients sont fondamentaux : la loi et l'autorité. La loi sans autorité serait bafouée et produirait l'anarchie. L'autorité sans la loi serait du despotisme et de la tyrannie » (lettre aux collaborateurs, 28 juin 1971).

La CPI et la CIJ sont des tentatives d'établir un tel droit. Mais elles échouent.

Impuissant

Ces tribunaux ne disposent pas de forces de police internationales pour exécuter leurs décisions. Les pays qui sont signataires de la CPI doivent arrêter quelqu'un que la cour reconnaît coupable, mais de nombreux pays ne sont pas signataires, et aucun ne lancera une invasion pour arrêter un fugitif. La CIJ peut accuser un État de génocide, mais elle ne peut pas faire grand-chose après sa décision.

Les tribunaux ont un pouvoir très limité pour punir les contrevenants ou les obliger à obtempérer. Le droit international joue un rôle crucial dans la coopération internationale. Cette revue, par exemple, ne peut être imprimée dans un pays et expédiée dans le monde entier que grâce à une série d'accords internationaux. Mais sur le sujet vital de la guerre et de la paix, le droit international est presque impuissant.

La CPI et la CIJ n'ont fait qu'aggraver la situation.

Protéger les méchants

Pour qu'un système de droit international fonctionne, les contrevenants doivent être arrêtés et punis. Et la CPI et la CIJ rendent cela presque impossible.

Adolf Hitler était l'un des plus grands violateurs du droit international au 20^e siècle. Pour l'arrêter, les Alliés « provoquaient la famine comme méthode de guerre » — pour reprendre les mots des accusations contre Netanyahou — en bloquant les approvisionnements alimentaires de l'Allemagne. Près d'un demi-million de civils allemands sont morts lors des bombardements alliés, soit environ sept fois le nombre combiné de morts civils britanniques et américains. Est-ce disproportionné et génocidaire ?

Si les mêmes normes selon lesquelles on juge Israël s'appliquaient pendant la Seconde Guerre mondiale, Churchill et Roosevelt seraient des criminels de guerre et les Alliés feraient l'objet d'une enquête pour génocide.

Le droit international était destiné à empêcher les méchants — comme les nazis — de resurgir. Au contraire, il est utilisé pour

empêcher les bons de riposter.

La CPI et la CIJ, censées être les gardiennes du droit international, sont devenues des bastions de l'illégalité. Elles protègent les contrevenants des conséquences de leurs propres actes.

Comment résoudre cela ? Redresser les tribunaux, puis donner aux Nations unies et à d'autres autorités des forces de police internationales ?

Capitulation de l'autorité

L'ancien secrétaire général des Nations unies, U Thant, a déclaré : « Si les Nations unies doivent devenir un instrument réellement efficace pour le maintien de l'État de droit, la première étape doit être la volonté des États membres de renoncer au concept d'État souverain absolu, de la même manière que nous, individus, renonçons à notre droit absolu de faire ce que bon nous semble, comme condition essentielle de la vie dans une société organisée. »

La Russie est-elle prête à renoncer à sa liberté d'action et à céder son autorité aux Nations unies ? Qu'en est-il des États-Unis ?

Cela soulève un autre problème. Les Nations unies et d'autres organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la santé ne sont pas vraiment populaires aux États-Unis en ce moment, et ce pour une bonne raison. Il est pratiquement impossible pour les électeurs d'influencer les grandes organisations multinationales. Ces organisations sont donc devenues des outils puissants pour les technocrates éduqués qui pensent qu'ils savent mieux que les électeurs « ordinaires » et imposent donc leur volonté aux sociétés démocratiques. Le fait de donner encore plus de pouvoir à ces hommes résoudra-t-il nos problèmes ?

« À moins qu'un super-gouvernement mondial efficace ne soit rapidement mis en place, les perspectives de paix et de progrès humains sont sombres et incertaines », a déclaré Winston Churchill. Pourtant, les nations ont été trop égoïstes pour rendre possible un tel gouvernement. Et même s'ils réussissaient, comment les dirigeants d'un super-gouvernement pourraient-ils être empêchés de transformer leur pouvoir en la pire tyrannie de l'histoire et de déclencher des rébellions et une guerre civile ?

Le cas d'Israël montre que ceux qui sont au sommet de ce système judiciaire international agissent avec un préjugé horrifiant et perpètrent réellement une injustice.

La racine du problème

Le problème ne réside pas dans le système, mais dans la nature humaine elle-même. Peu importe comment vous l'organisez, les gens agiront selon leurs propres intérêts, que ce soit à l'échelle individuelle ou nationale. La loi peut contraindre la nature humaine à l'échelle nationale lorsqu'elle est soutenue par une autorité qui la défend. Mais il n'y a aucun moyen de reproduire cela au niveau international.

Le seul espoir du monde est un gouvernement mondial. Mais pour que cela soit juste et durable, l'humanité doit changer. Comme l'a écrit M. Armstrong : « [L]e seul espoir de survie du monde est de changer la nature humaine ! » (*Pure vérité*, décembre 1973).

La Bible est le livre d'instructions de Dieu pour l'humanité. Elle contient les solutions au problème le plus fondamental de l'homme : comment l'humanité peut-elle instaurer la paix ? Ésaïe 2 nous donne la solution de Dieu : « Cessez de vous confier en l'homme », déclare Dieu (verset 22). Nous devons cesser de chercher à résoudre nos problèmes en recourant à divers arrangements entre les êtres humains.

Seul un Dieu incorruptible, parfaitement juste et aimant peut établir le gouvernement mondial dont nous avons désespérément besoin.

Il y aura encore des guerres et des souffrances jusqu'à ce que l'humanité apprenne cette leçon fondamentale. Mais une fois que les gens sont prêts à écouter Dieu, la vraie justice peut prévaloir. Les nations seront *effectivement* jugées — et punies — pour crimes de guerre. Et la loi sera établie sur toute la Terre. Mais au lieu de la CIJ, Jésus-Christ, de retour, « sera le juge d'un grand nombre de peuples, l'arbitre de nations puissantes, lointaines. De leurs glaives ils forgeront des hoyaux, et de leurs lances des serpes ; une nation ne tirera plus l'épée contre une autre, et l'on n'apprendra plus la guerre » (Michée 4 : 3).

La règle du droit international *est la solution*. Mais elle ne sera pas établie avec succès par les tribunaux ou les lois de l'homme.

La *loi de Dieu* sera diffusée dans le monde entier, et une administration divine punira les contrevenants. Dieu changera la nature humaine. Et le monde connaîtra enfin la paix.